

Information multimodale en Franche-Comté

État des lieux

Mise à jour

Mars 2009



Information multimodale en Franche-Comté

État des lieux

Mise à jour

Mars 2009

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Ils pourront y trouver des repères qui les aideront dans leur démarche. Mais le contenu présenté ne doit pas être considéré comme une recommandation à appliquer sans discernement, et des solutions différentes pourront être adoptées selon les circonstances.

Références: Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel doit savoir. Le Certu a suivi une démarche de validation du contenu et atteste que celui-ci reflète l'état de l'art. Il recommande au professionnel de ne pas s'écarter des solutions préconisées dans le document sans avoir pris l'avis d'experts reconnus.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur : <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

N° Production 22201

N°Produit 10

Organisme commanditaire : Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques. Financé par la DGITM sur le chapitre 91-20/10			
Titre : Information multimodale en Franche-Comté			
Sous-titre : État des lieux/ Mise à jour / Mars 2009		Date d'achèvement : Mars 2009	Langue :Français
Organisme auteur : CETE LYON		Rédacteurs ou coordonnateurs :Chantal POYET (CETE de Lyon)	Relecteur assurance qualité : DENIS Yannick (CERTU – DD - PST)
Résumé Le Certu, service technique central du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, qui assiste la Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer pour la mise en place de la Plateforme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM), a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Franche-Comté. Cette étude a plusieurs objectifs : • donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ; • mieux connaître les acteurs et leurs attentes ; • contribuer à favoriser les échanges d'information sur les thèmes de la PREDIM ; • participer à l'amélioration de l'annuaire PASSIM (dispositif et présentation des fiches par service). L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de trois à quatre mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un deuxième temps, le cas échéant en utilisant les outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site www.predim.org ou l'annuaire des sources d'information multimodale PASSIM (www.passim.info). Les informations recueillies proviennent d'entretiens auprès de certaines autorités organisatrices des transports et plusieurs gestionnaires routiers, ainsi que d'un travail de recherche sur le web. Si depuis la première parution du document en 2005, les informations routières ont peu évolué, les seuls changements notables portant sur le transfert d'un nombre important de routes des DDE aux CG et la création de la DIR-Centre Est pour le réseau routier national non concédé ; en revanche, de nombreuses initiatives sont à signaler avec en particulier la centrale de mobilité régionale Mobilignes. En ce qui concerne les transports collectifs départementaux et surtout urbains, les réseaux qui ne donnaient auparavant des informations que par téléphone sont désormais presque tous dotés d'un site Internet apportant au moins des informations sur les horaires, les tarifs et les plans du réseau. Les services de calculateurs d'itinéraires se sont développés et sont disponibles sur presque tous les sites Internet. Ceux des grands réseaux permettent des calculs d'itinéraire à l'échelle départementale voire régionale, basés sur la centrale de mobilité régionale Mobilignes. Cependant, la difficulté récurrente reste dans la possibilité d'offrir aux usagers de véritables réponses multimodales assurant en particulier la complémentarité des modes entre le véhicule personnel et les transports publics.			
Thème et sous-thème : Systèmes de transports – intermodalité – information multimodale.			
Ouvrages sur le même thème : Information multimodale en Lorraine, en Champagne-Ardenne, à la Réunion...			
Mots clés :information multimodale, information voyageurs, transport collectif, système d'information, information routière		Diffusion : Certu – DD - PST	Web :oui
Nombre de pages :14	Tirage :Non	Confidentialité : Accès libre	Bibliographie :Non

SOMMAIRE

1. Contexte.....	6
1.1 L'information multimodale et la PREDIM.....	6
1.2 Objectifs de l'étude.....	7
2. Les déplacements en région Franche-Comté.....	7
2.1 Chiffres-clés.....	7
2.2 Principaux acteurs.....	8
3. L'information déplacements en région Franche-Comté.....	9
3.1 Information routière.....	9
3.1.1 Sociétés concessionnaires.....	9
3.1.2 La DIR Est.....	9
3.1.3 Les Conseils Généraux.....	9
3.2 Information sur les transports collectifs.....	10
3.2.1 TC régionaux : les services TER.....	10
3.2.2 Département du Doubs (25).....	10
3.2.3 Département du Jura (39).....	11
3.2.4 Département de la Haute-Saône (70).....	11
3.2.5 Département du Territoire-de-Belfort (90).....	12
3.3 Autres services d'information.....	12
3.4 Information multimodale : la centrale de mobilité de la région Franche-Comté.....	12
4. Bilan : évolutions par rapport à la monographie de 2005.....	12
5. Glossaire.....	13

1. Contexte

1.1 L'information multimodale et la PREDIM

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- **Intermodalité** : Enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination
- **Multimodalité** : Offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination

On peut même préciser que la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'usager des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.) ainsi qu'à promouvoir les modes alternatifs émergents (Transport A la Demande, Car-Sharing...).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...) ;
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier... ;
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels...) ;
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: informations théoriques, (réseaux, horaires, et tarifs), prévisions et temps réel (état du trafic, perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, ...) ;
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc. ;
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc. ;
- elle interagit avec d'autres domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité...

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays à l'étranger, le besoin de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le MEEDDAT et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM¹). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développement concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de

¹ pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

déplacements des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

1.2 Objectifs de l'étude

Le Certu² a proposé que les différents centres d'Études techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Un premier état des lieux a été effectué en 2005 sur les quatre régions de la zone d'action du Cete de Lyon : Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté.

Cette étude avait plusieurs objectifs :

- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

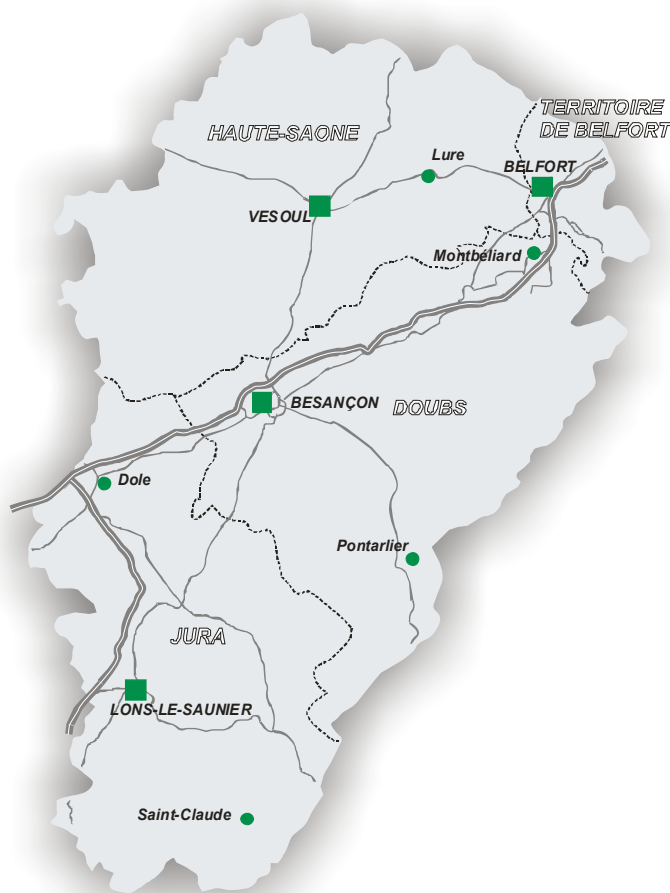
Les données recensées dans le rapport de 2005 étant devenues plus ou moins obsolètes, du fait de l'évolution propre des services et des diverses réorganisations administratives, une version mise à jour était nécessaire. C'est l'objet de ce rapport pour la région Franche-Comté.

2. Les déplacements en région Franche-Comté

2.1 Chiffres-clés

La Franche-Comté compte en 2007 1,15 M habitants pour 16 200 km² ; elle comprend 4 départements et 1 786 communes dont 4 de plus de 20 000 habitants (un peu moins de 20 % de la population). Tout comme l'Auvergne et la Bourgogne, la Franche-Comté est donc une région à forte dominante rurale, structurée autour de quelques villes-centre, préfectures ou sous-préfectures. La ville de Besançon, capitale de région, est la ville la plus importante avec en 2005 116 100 habitants, viennent ensuite Belfort (50 700 habitants), Montbéliard (26 500 habitants) et Dole (23 900 habitants). Les quatre unités urbaines constituées autour de ces pôles regroupent 360 000 habitants (RGP de 1999), dont 129 000 pour l'agglomération bisontine, 118 000 pour l'agglomération montbéliardaise et 80 000 pour l'agglomération belfortaine. A la différence des deux régions précédentes, la Franche-Comté est donc structurée autour de pôles équivalents sans prééminence nette de la préfecture de région.

²pour en savoir plus sur le Certu, consulter le site www.certu.fr



Carte administrative de la région Franche-Comté

2.2 Principaux acteurs

Outre le Conseil Régional et les quatre Conseils Généraux, la Région compte neuf autorités organisatrices de transport urbain.

Depuis la transformation des routes nationales en routes départementales par le transfert de leur gestion des DDE aux Conseils Généraux, les exploitants routiers sont les quatre Conseils Généraux pour les routes départementales, la DIR Est pour les routes nationales, et l'APRR pour l'ensemble du réseau autoroutier de la région (principalement l'A36 vers Beaune (A6) Mulhouse et Strasbourg, l'A39 vers Bourg-en-Bresse et Lyon et l'A31 vers Dijon et Nancy).

3. L'information déplacements en région Franche-Comté

Le chapitre suivant présente l'état des lieux des services d'information à l'utilisateur (avant et pendant le voyage) en commençant par l'information routière, sachant que la route est de loin le principal mode de transport, puis l'information sur les TC, les autres services de transports (modes doux, TAD, co-voiturage), pour conclure par quelques éléments sur l'information multimodale.

3.1 Information routière

Il existe des services d'information routière nationaux qui couvrent la Région, proposés par « Bison Futé » : <http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr/> et le CRICR de Metz (0 826 022 022) et les CIR ou les sociétés d'autoroute, mais aussi par des opérateurs tels que MédiaMobile, Mappy, Michelin, et les médias radio/TV. Nous ne traiterons cependant ci-après que les services d'information à caractère local.

3.1.1 Sociétés concessionnaires

L'APRR gère l'ensemble du réseau autoroutier de la région. Son site Internet (<http://www.aprr.fr>) comporte des informations temps réel et prévisionnel, des informations sur les chantiers, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier et un service vocal (0 825 45 107 7). Par ailleurs, l'information est diffusée en FM sur 107.7 MHz. Il s'agit de services développés sur l'ensemble des réseaux autoroutiers au niveau national.

3.1.2 La DIR Est

La Direction Interdépartementale des Routes Est est issue de la décentralisation instituée par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. Celle-ci a conduit au transfert des deux tiers du Réseau Routier National (RRN) aux départements et a mis fin à la mise à disposition des DDE auprès des conseils généraux. Elle est chargée de l'exploitation, de l'entretien et des investissements sur le réseau routier non concédé conservé par l'État. Au niveau de l'exploitation routière, l'organisation mise en place est indépendante des limites administratives mais se fait par itinéraire, afin de répondre aux attentes des usagers en matière de sécurité, de viabilité et d'information en temps réel. Les limites de sa zone d'action ne s'arrêtent pas à la région Franche-Comté, mais elles couvrent des parties de ses régions voisines.

La DIR Est ne possède pas encore de site Internet. Les informations sur les conditions de circulation peuvent être consultées sur le site Internet de Bison Futé.

3.1.3 Les Conseils Généraux

Depuis les lois de décentralisation successives, les Conseils Généraux ont repris en direct (avec une intervention de plus en plus ténue des services de l'État) la construction, la gestion et l'entretien des routes départementales ; plusieurs routes nationales gérées par les DDE sont devenues départementales et ont été rétrocédées aux CG.

Dans le département du Doubs, le Conseil Général met à disposition sur son site Internet (www.doubs.fr) des informations sur les chantiers en cours et prévus sur son réseau routier à travers une carte interactive.

Dans le département du Jura, le Conseil Général indique sur son site Internet (http://www.cg39.fr/etat_des_routes/) un état quotidien des routes (conditions météo, état des chaussées, le cas échéant : traitement des chaussées), et une carte hebdomadaire

prévisionnelle des chantiers prévus et en cours. La DDE met à disposition sur son site Internet (www.jura.equipement.gouv.fr) les coordonnées téléphoniques du CRICR de Metz, un lien vers le site Internet de Bison futé et vers celui du Conseil Général sur l'état des routes ainsi que son numéro de téléphone (0 800 00 29 39).

Dans le département de la Haute-Saône, le Conseil Général met à disposition sur son site Internet (www.cg70.fr) un tableau hebdomadaire sur les chantiers en cours sur son réseau routier. La DDE de la Haute-Saône met à disposition sur son site Internet (<http://www.haute-saone.equipement.gouv.fr/>) un fichier quotidien sur l'état des routes (tableau avec nom des voiries, gestionnaire, conditions de conduite).

Dans le département du Territoire de Belfort, le Conseil Général indique sur son site Internet (www.cg90.fr) les travaux sur le réseau routier départemental.

3.2 Information sur les transports collectifs

3.2.1 TC régionaux : les services TER

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, via un site web (www.ter-sncf.com/franche_comte) qui donne horaires, plan, itinéraires, et par téléphone (0 800 802 479).

Il est possible de télécharger l'application « Ter Mobile » pour obtenir en temps réel sur son téléphone portable, les prochains départs d'une des 2 500 gares SNCF ainsi qu'un itinéraire détaillé et personnalisé. Deux widgets permettent, une fois les applications téléchargées, d'accéder à plusieurs informations sur son ordinateur. Le widget TER « Prochains départs des trains » offre en quelques clics une information horaire personnalisée en temps réel. Le widget TER « recherche d'itinéraires » offre quant à lui une information horaire et itinéraire personnalisée en temps réel.

3.2.2 Département du Doubs (25)

TC départementaux : le site Internet du Conseil Général (http://www.doubs.fr/filrouge/index.php?PAG_ID=86) permet de connaître l'ensemble du réseau de cars départementaux à travers un plan général et le téléchargement des fiches horaires indiquant le nom de l'exploitant.

Besançon : Le réseau de transport public urbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Ginko, propose sur son site Internet (www.ginkobus.com) un calcul d'itinéraires et plan, tarifs, horaires, infos trafic ; les abonnements peuvent être achetés et imprimés à domicile via Internet. Différents service de transport à la demande sont proposés (certaines lignes de bus, navette pour la gare de Besançon, service PMR) pour lequel la réservation peut se faire par téléphone (0 825 00 22 44) ou directement par Internet. Le site Internet www.ginkotempo.com propose une information en temps réel sur le temps d'attente aux différents arrêts du réseau ; ce service est désormais disponible sur l'ensemble des lignes du réseau, alors qu'il ne concernait dans la monographie de 2005 que les lignes du centre-ville.

Montbéliard : L'exploitant du réseau urbain, la Compagnie de Transports du Pays de Montbéliard, dispose d'un site Internet (www.ctpm.fr) sur lequel sont proposés les plans de lignes, les horaires et un moteur de recherche d'itinéraire. De plus, un numéro de téléphone est mis à disposition : 03 81 36 70 00. Un service de TAD et un spécifique aux PMR sont proposés, en réservant au plus tard respectivement 2 heures avant (au 0 800 800 892) et la veille du déplacement (au 06 09 48 26 12). En cas de perturbations annoncées, une information « service minimum » indique les trajets effectivement réalisés.

Morteau : Des informations sur l'offre de transports proposée par la commune sont disponibles auprès de la mairie et téléchargeables sur son site Internet : (<http://www.morteau.org/index.php?id=450>).

Il s'agit cependant d'une ligne départementale dont on peut aussi trouver les horaires sur le site Internet du département du Doubs (*cf. supra*).

Pontarlier : Des informations sur l'offre de transports proposée (Pontabus) par la commune sont disponibles au 03 81 39 05 97 et une boutique Pontabus existe en centre-ville.

3.2.3 Département du Jura (39)

TC départementaux : « Le Réseau » est un groupement de transporteurs jurassiens exploitant 75% des services réguliers ordinaires du département pour le compte du Conseil Général. Une centrale de mobilité permet d'accéder à différentes informations via son numéro de téléphone 0 800 97 39 00 et son site Internet (www.infolereseau.com). Ce site Internet donne accès aux lignes de transport et leurs horaires, les tarifs, propose une recherche d'itinéraire et donne des informations sur les perturbations. Il permet également de réserver en ligne un voyage dans le cadre du TAD. La régie départementale de transports du Jura propose sur son site Internet (<http://www.jurabus.com/>) : la description du réseau et de ses lignes, les horaires, les tarifs, les modalités de réservation pour les services de TAD (appeler la veille au 03 84 24 33 07).

Dole : Sur le site Internet www.dolebus.com, on trouve une carte du réseau interactive permettant d'accéder aux horaires arrêt par arrêt, le descriptif des lignes, les horaires et les tarifs. Des informations peuvent également être obtenues dans un espace clients situé au centre-ville ou par téléphone au numéro vert 0800 346 800 ; ce numéro permet également la réservation 24 h à l'avance du système de transport à la demande FlexiDole.

Lons-le-Saunier : le site Internet du réseau (<http://www.tallis.fr/>) donne accès au plan du réseau, la liste des titres et leurs tarifs. Il propose un calcul d'itinéraire fonctionnant au niveau départemental et urbain, ainsi que la liste des horaires par arrêt. Il permet également de réserver en ligne son voyage en TAD (ou au 0 800 88 18 46).

Saint-Claude : Urbus, le réseau de Saint-Claude, est exploité par Jura Bus. On trouve les horaires de lignes de Saint-Claude et le plan du réseau sur leur site Internet (http://www.jurabus.com/Reseau_et_horaires-fr-36.html). Une agence commerciale Jura Bus en centre-ville ainsi qu'un numéro de téléphone sont disponibles (03 84 45 66 77) ; celui-ci permet également de réserver son voyage de TAD.

3.2.4 Département de la Haute-Saône (70)

TC départementaux : le Conseil Général de la Haute-Saône diffuse sur son site Internet (www.cg70.fr) le plan de son réseau (avec les lignes routières assurées par la Région et les départements voisins), la liste des communes desservies, les horaires des lignes et les tarifs. D'autres renseignements peuvent être donnés à la gare routière de Vesoul ou par téléphone au 03 84 76 72 30.

Vesoul : le site Internet du réseau (<http://www.vbus.fr>) donne accès au plan du réseau, la liste des titres et leurs tarifs. Il propose un calcul d'itinéraire fonctionnant au niveau départemental et urbain, ainsi que la liste des horaires par arrêt. Il permet également de réserver en ligne son voyage en TAD (ou au 0 800 09 99 39). Un système d'information (« INIMO ») communique l'actualité du réseau en temps réel, via l'envoi de SMS : éventuelles perturbations sur le réseau (travaux, déviations, intempéries) et messages d'information plus générale (nouveau service, horaire de vacances...). Ce service gratuit est réservé aux abonnés du réseau. Enfin, l'agence commerciale située à la gare routière permet d'obtenir ces informations et d'acheter des titres de transports.

3.2.5 Département du Territoire-de-Belfort (90)

TC départementaux : Le PTU de Belfort englobe l'ensemble du département. Ainsi, sur le site Internet du Conseil Général (www.cg90.fr), on ne trouve des informations que sur le TAD et ses modalités de réservation (0 810 10 12 90).

Belfort : depuis 2007, le réseau fonctionne en régie, et le SMTC propose sur son site Internet (www.optymo.fr) les plans, les horaires, les tarifs, des infos trafic en cas de perturbation, un moteur de recherche d'itinéraire d'arrêt à arrêt, ainsi que les modalités de réservation de son voyage en TAD (0810 10 11 90) et pour les PMR (0810 10 10 90). Il existe également une agence commerciale en centre-ville et deux numéros de téléphone : 03 84 21 08 08 ou 0800 304 863.

3.3 Autres services d'information

Il existe d'autres sources d'information, en particulier des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple www.indexa.fr ou bien sûr www.pagesjaunes.fr. Ceci permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites web d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports inter-urbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Il est difficile de recenser tous les services de transport « personnalisés », comme les taxis... (il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com).

3.4 Information multimodale : la centrale de mobilité de la région Franche-Comté

Mobilignes est une centrale d'information multimodale existant depuis septembre 2000 réunissant la SNCF, la région Franche-Comté, le département du Doubs et la communauté d'agglomération du Grand Besançon. En consultant le site Internet (www.mobilignes.com/) ou en appelant au 0 825 22 44, l'utilisateur se voit proposer des solutions de transport dans tout le bassin de vie de Besançon et au-delà, en combinant le cas échéant plusieurs modes de transport. Mobilignes permet aussi de réserver des services spécialisés proposés par ses différents partenaires (horaires sur réservation, navette pour la gare de Besançon, service PMR). Le site Internet propose un calculateur d'itinéraires, l'accès aux horaires aux arrêts, indique les tarifs des différents réseaux, les infos trafic.

4. Bilan : évolutions par rapport à la monographie de 2005

Les informations au niveau routier ont peu évolué, les seuls changements notables portant sur le transfert des routes des DDE aux CG et la création de la DIR.

En ce qui concerne les transports collectifs départementaux et surtout urbains, on peut noter que les réseaux qui ne donnaient auparavant des informations que par téléphone sont désormais presque tous dotés d'un site Internet apportant au moins des informations horaires, les tarifs et les plans du réseau. Les recherches d'itinéraires se sont développées et sont disponibles sur presque tous les sites Internet. Ceux des grands réseaux permettent des calculs d'itinéraire à l'échelle départementale voire régionale, basés sur la centrale de mobilité régionale Mobilignes.

5. Glossaire

CDES : Cellule Départementale d'exploitation et de sécurité
Certu : Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
Cete : Centre d'Études techniques de l'Équipement
CG : Conseil Général
CRICR : Centre Régional d'Information et de Coordination Routière
CRT : Centre de régulation du trafic
DDE : Direction Départementale de l'Équipement
DIR : Direction Interrégionale des Routes
DRE : Direction Régionale de l'Équipement
GIE : Groupement d'Intérêt Économique
INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LER : Ligne Express Régionale
PHILEAS : nouvelle version de la base de données horaires TER
PMV : Panneau à Messages Variables
PREDIM : Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale
PREDIT : Programme national de recherche et d'innovation dans les transports
PTU : Périmètre de Transports Urbains
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
SAEI : Système d'aide à l'exploitation et à l'information
SDIR : Schéma Directeur de l'Information Routière
SIC : Section d'Intervention et de Commandement de la Police Nationale
SIG : Système d'Information Géographique
SITER : Système d'Information TER
SIV : Système d'Informations Voyageurs
SMS : Short Message Service
SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer
SRU : Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
TAD : Transport A la Demande
TC : Transports Collectifs
T-DMB : Terrestrial Digital Multimedia Broadcasting
TER : Train Express Régional
VP : Véhicule Particulier
VRU : Voie Rapide Urbaine
WAP : Wireless Application Protocol

© ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).

Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Dépôt légal: 2^e trimestre 2009

ISSN: 1263-2570

ISRN: Certu/RE -- 09-09 -- FR

Certu

9, rue Juliette-Récamier

69456 Lyon cedex 06

T (+33) (0) 4 72 74 59 59

Internet <http://www.certu.fr>

centre d'Études
techniques
de l'Équipement
de Lyon
25, av. François Mitterrand
Cas n°1
69674 Bron Cedex
téléphone: 04 72 14 30 30
télécopie: 04 72 14 30 35

centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme
et les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Certu

*Service technique placé sous l'autorité
du ministère chargé de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire,
le Certu (centre d'Études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques)
a pour mission de contribuer au développement
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.
Partenaire des collectivités locales
et des professionnels publics et privés,
il est le lieu de référence où se développent
les professionnalismes au service de la cité.*